



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-101049>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **25-101049**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-96104

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26561337200019

**Ville :** Vannes

**Code postal :** 56000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 56

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de sécurisation électrique des activités médicales des bâtiments 20 (PTM), 21 (urgences), 22 (accueil – admissions), 25 (IRM) et 30 (chirurgie) du site de Vannes du Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45310000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Marché de travaux à prix forfaitaire ayant pour objet les travaux de sécurisation électrique des activités médicales des bâtiments 20 (PTM), 21 (urgences), 22 (accueil – admissions), 25 (IRM) et 30 (chirurgie) du site de Vannes du Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Les prix sont révisables. Date prévisionnelle de notification du marché : le 15 décembre 2025.

**Critères d'attribution :** Critère Prix sur 45 points / Critère Valeur technique sur 55 points dont 15 points au regard de la Qualité des moyens humains affectés au chantier, 30 points au regard de la Pertinence des dispositions définies par l'entreprise pour garantir la qualité des prestations dans le respect des délais, et 10 points au regard de la Pertinence des mesures pour limiter l'impact environnemental du chantier.

### Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de réception des plis est reportée au 10 octobre 2025, 12h00 (ancienne date limite de réception des plis : le 29 septembre 2025, 12h00).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2025**